



veysonnazinfos

**edito**par  
Jasmine Ramondt-Fragnière

Chers parents,  
Chères et chers élèves,

Le temps de la rentrée s'approche, la cloche de l'école recommencera prochainement à rythmer les journées des élèves et des familles tout au long de l'année scolaire 2018-2019.

Le temps. Le temps qui s'écoule, le temps passé et le temps à venir. Entre tradition et modernité, l'école de Veysonnaz a su prendre ses directions. Des directions dont nous pouvons être fiers et qui donnent satisfaction. Au fil des années, notre commune de montagne a développé un enseignement de qualité, et a pu se prévaloir du maintien de ses classes. Les cours donnés dans l'ancienne école, actuelle maison communale, où les matières étaient dispensées à plusieurs classes d'âge réunies ont laissé la place à l'enseignement à deux degrés. Une formule qui fait ses preuves et dont les enseignants ont su tirer le meilleur parti. La qualité de l'environnement scolaire, de l'infrastructure et de l'enseignement proposés dans notre commune doit nous réjouir.

Ces dernières années, plusieurs projets de centre ont été mis sur pied par le corps enseignant. Le dernier en date est particulièrement remarquable. Les élèves des différents degrés et les enseignants ont pu investir, grâce à l'accord du propriétaire, un terrain en friche à proximité immédiate du centre scolaire pour y faire pousser leurs

plantations. Le semestre dernier s'est donc également écoulé au rythme de la nature entre travail de la terre, plantation, observation de la croissance des légumes, entretien du jardin et arrosage. Une démarche qui comporte deux valeurs pédagogiques fortes : la conscience écologique et la tradition.

La culture de la terre est une tradition séculaire des habitants de Veysonnaz. Des connaissances qui sont ainsi transmises aux jeunes générations. Des racines bien ancrées qui forgent également leurs développements futurs. Au sein de notre crèche/UAPE La Bricoline, un projet de structure verte est en place, comportant également un volet de travail de la terre, d'observation de la nature et de permaculture grâce à la mise à disposition d'un terrain. Ces deux projets offrent à nos élèves d'être sensibilisés à notre nature et à son respect, ainsi qu'à la valeur de la terre nourricière et à une alimentation de qualité.

À côté des traditions, l'école de Veysonnaz n'oublie pas non plus d'avancer avec son temps et d'intégrer dans son enseignement le meilleur offert par la modernité. En effet, depuis janvier 2018, les classes de 7H-8H suivent une partie de leur enseignement sur un tableau interactif. Une installation qui se poursuivra progressivement dans les autres classes dès 2019.

En évoquant la qualité de notre école, je souhaite saluer ici l'efficacité du travail mené par la Direction intercommunale des écoles Nendaz-Veysonnaz et l'excellente collaboration entre les dif-

férents centres. L'organisation mise en place profite aux élèves des deux communes, tant à l'école primaire qu'au cycle d'orientation. Je remercie également les enseignantes et enseignant qui composent le corps enseignant de Veysonnaz pour leur engagement et la qualité de l'enseignement dispensé et les encourage à poursuivre dans ces projets de centre. Avec ces racines solides, un bel avenir est réservé à nos élèves. Au fil des cloches de l'école, ils grandissent, apprennent et se développent. Les mesures en faveur de la jeunesse prises par la commune complètent le tableau. Elles ont pour but de répondre aux attentes de la jeune population et de mettre en place les conditions-cadres satisfaisantes pour grandir vers l'âge adulte à la montagne.

A toutes et tous, je vous souhaite une excellente rentrée scolaire et beaucoup de succès!

Jasmine Ramondt-Fragnière,  
conseillère communale et  
présidente commission scolaire ■

**Sommaire**

Organisation de l'école .....	2
Informations pour les classes primaires .....	3
Informations pour les élèves du cycle d'orientation .....	5
Direction des écoles de Nendaz et Veysonnaz .....	5
Règlement en matière d'absence .....	6
Structures d'accueil pour les enfants.....	6
Orientation scolaire et professionnelle.....	7
Plan de scolarité 2018-2019 .....	8
Horaire des transports scolaires.....	9
La prévention à l'école .....	10



## organisation de l'école

par Marie-Cathy Constantin, directrice adjointe des écoles

Retrouvez ci-dessous la dotation horaire accordée aux écoles de Nendaz et Veysonnaz par le Canton, les changements au niveau du personnel ainsi que la répartition des classes dans les centres scolaires.

Le projet d'organisation soumis au Service de l'enseignement par la Direction des écoles de Nendaz et Veysonnaz s'est vu octroyer la dotation horaire présentée dans le tableau ci-dessous.

### Personnel enseignant

Après plus de quarante années passées à enseigner le tricot, la couture, la peinture, le découpage, le travail du bois et de la céramique aux enfants de Nendaz, M<sup>me</sup> Conti Francine a fait valoir son droit à la retraite. Au CO, M. Fournier Thomas a également choisi de prendre une retraite bien méritée afin de pouvoir consacrer plus de temps à son immense passion pour le chant et la musique.

Les Conseils communaux, les Commissions scolaires de Nendaz et Veysonnaz ainsi que la Direction des écoles les remercient vivement pour l'engagement, le sérieux, la motivation, la détermination et le professionnalisme dont ils ont fait preuve. Nous leur souhaitons de réaliser quelques

rêves remis au lendemain par les aléas de la vie professionnelle.

De ce fait, pour compléter son équipe pédagogique, la Direction des écoles a procédé aux engagements suivants :

### En qualité d'enseignantes primaires et AC&M :



Joly Oriana © DR



Demierre Lauriane © DR



Fournier Morgane © DR



Hoche pied Ingrid © DR

Les Conseils communaux, les Commissions scolaires de Nendaz et Veysonnaz ainsi que la Direction des écoles leur témoignent leur confiance et les remercient par avance pour leur implication dans l'instruction et l'éducation de la jeunesse de nos deux communes. ■



	CO Nendaz Veysonnaz	Primaire Nendaz	Primaire Veysonnaz
Enseignement ordinaire	316 périodes	781 périodes	118 périodes
Appui pédagogique intégré	29 périodes	43 périodes	6 périodes
Appui pédagogique renforcé	7 périodes	33 périodes	6 périodes
Soutien pour élèves allophones	3 périodes	9 périodes	
Cours AC&M		44 périodes	9.5 périodes
Etudes dirigées	7 périodes	4.5 périodes	0.5 périodes

# informations pour les classes primaires

par Marie-Cathy Constantin, directrice adjointe des écoles

## Numéro de téléphone des centres scolaires

- Aproz : 027 289 58 06
- Baar : 027 289 58 07
- Basse-Nendaz : 027 289 58 08
- Haute-Nendaz : 027 289 58 09
- La Cure à Haute-Nendaz : 027 289 58 10
- Veysonnaz : 027 207 18 30

## Horaires des classes

### • Pour les élèves de 1H scolarisés à...

	APROZ/HAUTE-NENDAZ BASSE-NENDAZ	BAAR	VEYSONNAZ
<b>MATIN</b>			
<b>Sonnerie</b>	<b>8h55</b>	<b>9h10</b>	<b>8h55</b>
Début des cours	9h	9h15	9h
Récréation	9h45	10h	9h45
Fin des cours	11h35	11h50	11h35
<b>APRÈS-MIDI</b>			
<b>Sonnerie</b>			<b>13h25</b>
Début des cours			13h30
Récréation			15h
Fin des cours			16h05
<b>Demi-journées d'école</b>	Lundi matin Mardi matin	Lundi matin Mardi matin	Lundi matin Mardi matin
	Jeudi matin	Jeudi matin	Jeudi matin Jeudi après-midi
	Vendredi matin	Vendredi matin	Vendredi matin



### • Pour les élèves de 2H scolarisés à...

	APROZ/HAUTE-NENDAZ BASSE-NENDAZ	BAAR	VEYSONNAZ
<b>MATIN</b>			
<b>Sonnerie</b>	<b>8h55</b>	<b>9h10</b>	<b>8h55</b>
Début des cours	9h	9h15	9h
Récréation	9h45	10h	9h45
Fin des cours	11h35	11h50	11h35
<b>APRÈS-MIDI</b>			
<b>Sonnerie</b>	<b>13h25</b>	<b>13h35</b>	<b>13h25</b>
Début des cours	13h30	13h40	13h30
Récréation	15h	15h10	15h
Fin des cours	16h05	16h15	16h05
<b>Demi-journées d'école</b>	Lundi matin Lundi après-midi Mardi matin Mardi après-midi Jeudi matin Jeudi après-midi Vendredi matin Vendredi après-midi	Lundi matin Lundi après-midi Mardi matin Mardi après-midi Jeudi matin Jeudi après-midi Vendredi matin Vendredi après-midi	Lundi matin Lundi après-midi Mardi matin Mardi après-midi Jeudi matin Jeudi après-midi Vendredi matin Vendredi après-midi



### • Pour les élèves de 3H et 4H scolarisés à...

	APROZ /HAUTE-NENDAZ BASSE-NENDAZ / VEYSONNAZ	BAAR
<b>MATIN</b>		
<b>Sonnerie</b>	<b>8h10</b>	<b>8h25</b>
Début des cours	8h15	8h30
Récréation	9h45	10h
Fin des cours	11h35	11h50
<b>APRÈS-MIDI</b>		
<b>Sonnerie</b>	<b>13h25</b>	<b>13h35</b>
Début des cours	13h30	13h40
Récréation	15h	15h10
Fin des cours	16h05	16h15
<b>Congé</b>	Mercredi matin et après-midi	Mercredi matin et après-midi



• Pour les élèves de 5H à 8H scolarisés à...

APROZ /HAUTE-NENDAZ  
 BASSE-NENDAZ /VEYSONNAZ

MATIN	<b>Sonnerie</b>	<b>8h10</b>
	Début des cours	8h15
	Récréation	9h45
	Fin des cours	11h35

APRÈS-MIDI	<b>Sonnerie</b>	<b>13h25</b>
	Début des cours	13h30
	Récréation	15h
	Fin des cours	16h05

**Congé** Mercredi après-midi

**Les enseignants**

Les enseignants titulaires sont indiqués en caractère rouge.

**Bâtiment de la Cure à Haute-Nendaz**

- 1H-2H: **Fournier Danièle**
- 1H-2H: **Bornet Mélanie**

**Ecole de Haute-Nendaz**

- 3H: **Lang Anne**
- 4H: **Délèze Murielle** et Nogueira Paola
- 5H: **Fournier Fabrice** et Lathion Fabienne
- 6H: **Fragnière Julien** et Charbonnet Manu
- 7H: **Charbonnet Manu**, Bourban Caroline et Fragnière Julien
- 8H: **Lathion Fabienne** et Fournier Fabrice
- Cours AC&M: Guntern Céline
- Cours d'appui pédagogique intégré: Fournier Denise
- Cours d'appui pédagogique renforcé: Luisier Barbara
- Soutien pour les élèves allophones: Fournier Denise
- Etudes dirigées: Bornet Mélanie

**Ecole de la Biolette à Basse-Nendaz**

- 1H-2H: **Hugo Véronique** et Fournier Morgane
- 1H-2H: **Délèze Patricia** et Joly Oriana
- 3H: **Demierre Lauriane**
- 4H: **Glassey Marie-Antoinette** et Nogueira Paola

- 5H-6H: **Theytaz Mélanie** et Filliez Pierre-André
- 5H-6H: **Délèze Marie-Danielle**
- 5H-6H: **Fournier Jeff** et Bornet Mélanie
- 7H: **Délèze Samuel**
- 8H: **Theytaz Pierre** et Joly Oriana
- Cours AC&M: Hoche pied Ingrid et Hache Laureline
- Cours d'appui pédagogique intégré: Carruzzo Dessimoz Stéphanie et Darioli Céline
- Cours d'appui pédagogique renforcé: Johanna Bernardot
- Soutien pour les élèves allophones: Joly Oriana
- Etudes dirigées: Joly Oriana

**Ecole d'Aproz**

- 1H-2H: **Maytain Christelle**
- 1H-2H: **à déterminer**  
 - L'après-midi, les élèves de 2H sont regroupés dans la même classe sous la responsabilité de Maytain Christelle
- 3H-4H: **Clerc Anne**, Corbaz-Fournier Emmanuelle et Pitteloud M-Françoise
- 5H-6H: **Bornet Alain**, Filliez Pierre-André et Maytain Christelle
- 7H: **Aymon Bastien**
- 8H: **Praz Marie-Cécile** et Délèze Fanny
- Cours AC&M: Hache Laureline, Nogueira Paola et Pitteloud M-Françoise
- Cours d'appui pédagogique intégré: Darioli Céline

- Soutien pour les élèves allophones: Maytain Christelle
- Etudes dirigées: Maytain Christelle

**Ecole de Baar**

- 1H-2H: **Bonvin Delphine** et Fournier Joëlle
- 3H-4H: **Lathion Jean-Denis** et Nogueira Paola
- Cours d'appui pédagogique intégré: Carruzzo Dessimoz Stéphanie
- Cours d'appui pédagogique renforcé: Vaquin Katia

**Ecole de Veysonnaz**

- 1H-2H: **Bex Fragnière Nathalie** et Fournier Laura
- 3H-4H: **Délèze Janine** et Bex Fragnière Nathalie
- 5H-6H: **Fournier Karyn** et Fragnière Aude
- 7H-8H: **Fournier Jérôme** et Fournier Laura
- Cours AC&M: Guntern Céline et Fournier Laura
- Cours d'appui pédagogique intégré: Praz Maryline
- Cours d'appui pédagogique renforcé: Luisier Barbara
- Etudes dirigées: Fragnière Aude

**Ethique et culture religieuse**

Dans les classes de 3H à 8H, les cours d'éthique et culture religieuse sont assurés par :

- Fendrych Nadia
- Palazzo Monique
- Bornet Joëlle
- Michaud Zuzanna
- Fendrych Martin
- Glassey Jean-Philippe
- Roux Félicien

**Remarques particulières**

- L'organisation des « périodes complémentaires » pour les classes qui en disposent est prévue sous la forme d'enseignement alterné par demi-classe.

# informations pour les élèves du cycle d'orientation

par Claudy Bourban, directeur des écoles

## Numéro de téléphone du cycle d'orientation à Basse-Nendaz

- 027 289 58 00

## Horaire des classes

- Matin : 7 h 53 à 11 h 26
- Après-midi : 13 h 50 à 16 h 20

## Personnel enseignant titulaire

- 9C01 : Romailleur Valérie
- 9C02 : Lathion Caroline

- 9C03 : Glassey Vinciane
- 10C01 : Fournier Yvan
- 10C02 : Bagnoud Pierre-Michel
- 10C03 : Wicky Michel
- 11C01 : Broccard Jacques
- 11C02 : Bollin Vincent

## Professeurs spécialisés ou auxiliaires

- Bagnoud Elodie
- Borloz Erica
- Crettenand Annabelle
- Fournier Mireille

- Künzi Christian
- Praz Manu
- Praz Maryline
- Porcellana Muriel
- Verstreppen Sébastien

## Enseignement spécialisé

- Fournier Antoine
- Praz Maryline
- Fournier Denise (CPS)

# direction des écoles de Nendaz et Veysonnaz

par Marie-Cathy Constantin, directrice adjointe des écoles

## Directeur

Bourban Claudy  
Tél. prof. : 027 289 58 01  
Tél. port. : 078 746 94 44  
Adresse mail :  
dirco.nendaz@vs.educanet2.ch

## Adjointes pour les classes primaires

Constantin Marie-Cathy  
Tél. prof. : 027 289 58 03  
(lundi, mardi et vendredi après-midis)  
Tél. port. : 079 779 58 42

Fournier Jérôme  
Tél. prof. : 027 289 58 03  
(mercredi matin)  
Tél. port. : 078 751 52 50  
Adresse mail :  
dirp.nendaz@vs.educanet2.ch

## Adjoint

### pour le cycle d'orientation

Fournier Antoine  
Tél. prof. : 027 289 58 02  
Tél. port. : 079 295 02 62

## Secrétariat

Arona Anne-Marie  
Tél. prof. : 027 289 58 02  
(lundi, jeudi et vendredi  
de 14 h à 17 h)

Adresse mail :

anne-marie.arona@nendaz.org  
Une permanence est assurée au cycle  
d'orientation le matin de 7 h 30 à 8 h.

## Orientation scolaire

M<sup>me</sup> Dettwiler-Lorétan Isabelle  
Tél. prof. : 027 289 58 19 (jeudi)  
Adresse mail :  
isabelle.dettwiler@admin.vs.ch

## Listes d'élèves

Les listes des élèves des classes primaires de Nendaz et du cycle d'orientation seront consultables du lundi 13 août au vendredi 17 août 2018 uniquement sur le site de la commune de Nendaz à l'adresse [www.nendaz.org/liste](http://www.nendaz.org/liste)

## Appel aux remplaçants

Chaque année, pour des raisons de maladie, de service militaire ou autre, des enseignants doivent être remplacés. Les personnes intéressées par des remplacements sont invitées à contacter la Direction puis à s'inscrire sur la base de données ISM de l'Etat du Valais à l'adresse : <https://ism.vs.ch/>

## Patrouilleurs

Véritables anges gardiens de nos enfants, les patrouilleurs scolaires rendent de précieux services à notre commune. Leur vigilance garantit la sécurité des plus jeunes lorsqu'ils traversent des routes à fort trafic.

Les patrouilleurs scolaires, totalement bénévoles, méritent notre gratitude. Ils consacrent du temps à cette mission et ils n'attendent rien en retour. L'occasion était trop belle de leur dire ici un grand merci pour leur dévouement sans faille.

# règlement en matière d'absence

par Marie-Cathy Constantin, directrice adjointe des écoles

Pour la rentrée scolaire 2018, la Direction des écoles a défini des espaces « temps » pendant lesquels aucun congé ne sera accordé : il s'agit des périodes allant du 3 décembre au 19 décembre 2018 et du 3 juin au 19 juin 2019.

Cette décision repose sur les considérants suivants :

- l'école est obligatoire de la 1H à la 11CO,
- les plans de scolarité annuels sont connus à l'avance,
- les mois de décembre et juin sont synonymes d'évaluation de fin de semestre et d'examens cantonaux,
- la dernière semaine d'école est réservée aux corrections des dernières épreuves, aux obligations administratives, au rangement et aux activités particulières permettant aux élèves de vivre des moments plus conviviaux.

La question des dispenses, congés et absences implique un certain nombre d'obligations de la part des élèves, mais aussi de leurs parents (*voir encadré*). En Valais, le « Règlement concernant les congés et les mesures disciplinaires applicables dans les limites de la scolarité obligatoire » fait foi.

## Ce que dit la loi

### SECTION 3 : DISPENSES, CONGÉS ET ABSENCES

#### Art. 9 Fréquentation des cours

1. La fréquentation de l'école et de tous les cours prévus au programme est obligatoire. Demeurent réservées les dispositions de l'article 28 de la loi sur l'instruction publique du 4 juillet 1962.
2. Les élèves peuvent en outre exceptionnellement être dispensés de certains cours obligatoires pour suivre des leçons privées hors programme. Sur demande des parents et après préavis de la commission scolaire ou de la direction d'école, le Service compétent du département accorde les dispenses et fixe les conditions.

#### Art. 10 Congés

1. Des congés individuels peuvent être accordés pour des motifs fondés :
  - a) par le titulaire pour une durée d'une demi-journée ;
  - b) par la commission scolaire, respectivement par la direction d'école jusqu'à neuf demi-journées de classe effective ;
  - c) par l'inspecteur, de dix à 27 demi-journées de classe effective ;
  - d) par le département au-delà de 27 demi-journées.
2. **Les demandes écrites sont adressées par les parents, dans un délai raisonnable, à la direction des écoles. Le préavis du maître ou du titulaire est requis. Celui-ci est informé des décisions qui ont été prises.**
3. Les parents sont responsables des congés qu'ils requièrent et assument la responsabilité du suivi des programmes.
4. Les dispositions concernant l'octroi de congés aux élèves exerçant des activités sportives ou artistiques sont réservées.

#### Art. 11 Absences

1. En cas d'absence, le titulaire de classe est averti au plus tôt. Un certificat médical peut être exigé si l'absence est due à la maladie ou à un accident. D'autres pièces peuvent être exigées lors d'absences dues à d'autres motifs.
2. Le titulaire de classe doit annoncer à l'autorité scolaire toute absence prolongée et non justifiée.
3. Toute absence injustifiée est passible de sanction.

## structures d'accueil pour les enfants

par Marie-Cathy Constantin, directrice adjointe des écoles

L'UAPE le Nend'Jardin de Nendaz compte trois structures d'accueil pour les écoliers primaires situées à Aproz, Basse-Nendaz, Haute-Nendaz ainsi qu'une cantine scolaire pour les élèves du cycle d'orientation.



Pour tous renseignements complémentaires et/ou inscriptions :

- Adresse e-mail : [nathalie.baumgartner@nendaz.org](mailto:nathalie.baumgartner@nendaz.org)
- Téléphone : 027 289 58 20

(ne pas appeler entre 12h et 14h)  
• Site internet : [www.nendaz.org/uape](http://www.nendaz.org/uape)

L'UAPE la Bricoline de Veyonnaz accueille les enfants scolarisés de 6h45 à 18h45 durant toute l'année scolaire.

Pour tous renseignements complémentaires et/ou inscriptions :

- Adresse e-mail : [labricoline@netplus.ch](mailto:labricoline@netplus.ch)

- Téléphone : 027 565 94 64
- Site internet : <http://www.veyonnaz.org/vie-sociale/structures-accueil/creche-et-uape-la-bricoline>



# orientation scolaire et professionnelle (OSP)

par Isabelle Dettwiler Lorétan, conseillère en orientation

**Une fine collaboration entre les adultes qui accompagnent la transition des jeunes hors de l'école obligatoire est un des moyens efficaces de les soutenir.**

La permanence OSP du cycle d'orientation de Nendaz a pu répondre de façon personnelle à tous les élèves et parents qui en ont fait la demande et assurer également un suivi de l'évolution des projets des élèves en fin de scolarité obligatoire grâce au soutien engagé des enseignants et de la direction.

L'orientation des jeunes est un défi qui se complexifie à mesure que les changements s'accroissent dans l'organisation du travail en Suisse et dans le monde. Les formations sont en train de suivre cette direction et les exigences fondamentales se transforment.

Paradoxalement les enfants, en général, sont à la fois très écartés de la réalité de l'effort à fournir pour obtenir ce qui leur semble normal : confort

et technologie ludique, mais aussi terriblement livrés à eux-mêmes avec pour compagnon, d'autres jeunes ou lesdites activités numériques ludiques. Ils arrivent ainsi au cycle d'orientation avec un esprit indépendant face à l'autorité et un besoin de repère face à leur avenir. Une contradiction parfois difficile à gérer qui appelle une collaboration fine entre les adultes qui les accompagnent durant cette période.

Lorsque le (-la) jeune prend vraiment conscience que le temps du cycle d'orientation arrive à son terme, cela provoque soit un élan soit un blocage, quelle que soit la filière choisie. Il leur faut puiser courage et confiance pour aller de l'avant. La famille joue un rôle fondamental dans ce cheminement. L'école, l'orientation et les milieux professionnels y apportent

leur appui, notamment dans la préparation à la transition en théorie et en pratique. Comment favoriser la circulation d'information pertinente entre tous ces acteurs qui ont à cœur de permettre à notre jeunesse de s'insérer dans la société en tant que professionnel(-le) bien formé(-e) capable de gagner sa vie. Comment permettre encore plus de préparation à la transition vers le secondaire II durant la période du CO ?

Préparer autant les compétences sociales que les forces techniques et numériques de nos jeunes pour qu'ils se sentent prêts pour leur avenir, c'est le défi actuel.

[www.vs.ch/orientation](http://www.vs.ch/orientation)  
[www.orientation.ch](http://www.orientation.ch)

## Choix des élèves libérés de la scolarité à notre connaissance

Parmi les 49 élèves en fin de scolarité obligatoire, **2** élèves retournent étudier dans leur pays d'origine, **4** ont décidé de faire une 3<sup>e</sup> CO à Nendaz, **6** ont opté pour une solution intermédiaire pratique (stage long, voyage ou SEMO).

### 18 élèves

sont inscrits dans les Filières Scolaires Post-obligatoires suivantes :

- 4 élèves : Collège
- 10 élèves : Ecole de culture générale (ECG) *options Santé, Social, Pédagogie, Art*
- 4 élèves : Ecole pré-professionnelle (EPP) *bases scolaires, suite du processus d'insertion ou d'étude*

### 4 élèves

choisissent un Apprentissage en école de métier (*semestres en école, semestres en stages*)

- 2 élèves : Ecole de commerce (EC),
- 1 élève : Electronicien, Ecole des métiers (EMVs- EPTM *école professionnelle technique et des métiers*)
- 1 élève : Graphiste, Ecole d'art du Valais (ECAV)

### 15 élèves

préfèrent un Apprentissage dual

(*principalement chez un patron, AFP en 2 ans ; CFC 3 ou 4 ans*)

- 1 : Arboriculteur
- 1 : Assistante socio-éducative
- 1 : Automaticien
- 1 : Carrossier
- 1 : Charpentier
- 1 : Employée de commerce
- 1 : Forestier bûcheron
- 2 : Horticulteur paysagiste
- 1 : Installateur électricien
- 2 : Mécanicien en maintenance (automobile)
- 1 : Mécanicien en maintenance (poids-lourd)
- 1 : Mécatronicien en remontées mécaniques
- 1 : Menuisier

**Merci à tous ceux qui ont soutenu en 2017-2018 les efforts de cette jeunesse motivée.**

# plan de scolarité 2018-2019

par la commission scolaire

## 2018

	AOÛT				
Lu		6	13	20	27
Ma		7	14	21	28
Me	1	8	15	22	29
Je	2	9	16	23	30
Ve	3	10	17	24	31
Sa	4	11	18	25	
Di	5	12	19	26	

	SEPTEMBRE				
		3	10	17	24
		4	11	18	25
		5	12	19	26
		6	13	20	27
		7	14	21	28
	1	8	15	22	29
	2	9	16	23	30

	OCTOBRE				
	1	8	15	22	29
	2	9	16	23	30
	3	10	17	24	31
	4	11	18	25	
	5	12	19	26	
	6	13	20	27	
	7	14	21	28	

	NOVEMBRE				
		5	12	19	26
		6	13	20	27
		7	14	21	28
	1	8	15	22	29
	2	9	16	23	30
	3	10	17	24	
	4	11	18	25	

	DÉCEMBRE				
	3	10	17	24	31
	4	11	18	25	
	5	12	19	26	
	6	13	20	27	
	7	14	21	28	
	1	8	15	22	29
	2	9	16	23	30

Dates en gras : samedis, dimanches et jours fériés

   Jours fériés

   Journées école

   Demi-journées école

## 2019

	JANVIER				
		7	14	21	28
	1	8	15	22	29
	2	9	16	23	30
	3	10	17	24	31
	4	11	18	25	
	5	12	19	26	
	6	13	20	27	

	FÉVRIER				
		4	11	18	25
		5	12	19	26
		6	13	20	27
		7	14	21	28
	1	8	15	22	
	2	9	16	23	
	3	10	17	24	

	MARS				
		4	11	18	25
		5	12	19	26
		6	13	20	27
		7	14	21	28
	1	8	15	22	29
	2	9	16	23	30
	3	10	17	24	31

	AVRIL				
	1	8	15	22	29
	2	9	16	23	30
	3	10	17	24	
	4	11	18	25	
	5	12	19	26	
	6	13	20	27	
	7	14	21	28	

	MAI				
		6	13	20	27
		7	14	21	28
	1	8	15	22	29
	2	9	16	23	30
	3	10	17	24	31
	4	11	18	25	
	5	12	19	26	

	JUIN				
	3	10	17	24	
	4	11	18	25	
	5	12	19	26	
	6	13	20	27	
	7	14	21	28	
	1	8	15	22	29
	2	9	16	23	30

Nombre total de jours effectifs durant l'année scolaire : 165.5



# horaires des transports scolaires

## Primaires

	DÉPART MATIN		RETOUR MIDI		DÉPART APRÈS-MIDI		RETOUR APRÈS-MIDI	
	↓	↑	↑	↓	↓	↑	↓	↑
<b>HAUTE-NENDAZ</b>								
Télécabine	0758		1158		1300		1627	
Station	0800		1156		1302		1625	
Village	0805		1151		1308		1620	

\*Aucun arrêt intermédiaire

	3H-8H	1H-2H						
<b>BASSE-NENDAZ - BAAR</b>								
La Rinde	0753	0825	1154		1308			1634
Saclentse	0757	0830	1157		1312			1637
Sornard	0745	0840	1146		1300			1616
La Poya	0800	0845	1145		1315			1615
Basse-Nendaz (cour)	0805	0850	1140		1325			1610
Condémines	0735	0825	1200		1300			1640
Moralla	0750	0835	1155		1310			1630
Fey	0755	0840	1150		1315			1625
Basse-Nendaz (cour)	0805	0850	1140		1325			1610

	5H-8H	3H-4H	1H-2H						
Baar	0755*	0825	0910	1155	1155	1300	1332	1627	1625
Brignon	0800	0818	0905	1150	1200	1306	1325	1634	1620
Bioleys					1205				
Beuson	0804	0815	0900	1145	1205	1310	1322	1637	1615
Basse-Nendaz	0809		0850	1140	1210	1315		1642	1610

\*Arrêt postal devant le Bargeot

<b>FEY (POUR LES ÉLÈVES DE BIEUDRON ET DE COR)</b>									
Bieudron	0755	0840	1150		1310		1620		
Cor	0755		1150		1310		1620		
Aproz	0805	0850	1140		1320		1610		

<b>VEYSONNAZ STATION - CLÈBES - VEYSONNAZ VILLAGE</b>									
Veysonnaz station		0755	1155		1310		1625		
Clèbes		0800	1150		1315		1620		
Veysonnaz village		0805	1145		1320		1615		

Les horaires peuvent varier de quelques minutes en fonction des conditions météorologiques et/ou de la circulation.

## Cycle d'orientation

	DÉPART MATIN		RETOUR MIDI		DÉPART APRÈS-MIDI		RETOUR APRÈS-MIDI	
	↓	↑	↑	↓	↓	↑	↓	↑
<b>HAUTE-NENDAZ - BASSE-NENDAZ</b>								
Nendaz-Station		0720	1156			1330	1649	
Haute-Nendaz		0727	1151			1334	1644	
Sornard		0729	1149			1338	1642	
Saclentse	0732		1145		1313		1638	
Basse-Nendaz	0739	0739	1139		1321	1345	1632	

<b>LES CONDÉMINES - BASSE-NENDAZ</b>									
Les Condémines		0730	1153		1310		1655		
Moudonne		0735	1144		1334		1638		
Basse-Nendaz		0746	1135		1343		1630		

<b>Baar - Basse-Nendaz</b>									
Baar		0736	1139		1330		1638		
Brignon		0741	1136		1335		1635		
Beuson		0745	1134		1338		1633		
Basse-Nendaz		0748	1131		1341		1630		

<b>COR - BIEUDRON - APROZ - BASSE-NENDAZ</b>									
Bieudron		0710	1210		1305		1705		
Aproz		0722	1200		1320		1652		
Fey		0731	1138		1331		1638		
Basse-Nendaz		0740	1130		1340		1630		

Cor		0705	1210	MERCREDI	1305		1705		
Route de Cor			1158	MERCREDI			1650		
Aproz		0722	1200	MERCREDI	1322		1652		

<b>CLÈBES - VEYSONNAZ - BASSE-NENDAZ</b>									
Veysonnaz station		0725	1155		1310		1655		
Clèbes		0730	1150		1315		1650		
Veysonnaz		0735	1145		1320		1645		
Basse-Nendaz		0745	1135		1330		1635		

## la prévention à l'école

Des actions de prévention sont mises en place chaque année auprès des élèves de Nendaz et Veysonnaz sur des thématiques très variées.

Le groupe prévention de Nendaz est composé :

- de représentants de la police municipale et du chef du Service sécurité
- de représentants de la direction des écoles
- du médiateur scolaire
- de trois conseillers communaux
- de représentants du centre médico-social
- du commandant du feu

Il a notamment pour objectif de mettre en place des cours de sensibilisation dans les classes abordant les sujets cités ci-dessous.

### Le ski et la montagne

Depuis 2008, la direction des écoles en collaboration avec le Service de la sécurité communale organise chaque année un module « Esprit Piste » qui fait partie intégrante du programme scolaire des élèves de 8H ainsi qu'un module « Esprit Montagne » pour les élèves de deuxième année du cycle.

Le module « Esprit Piste » comprend un volet théorique et un volet pratique. Dans un premier temps, en classe, les enseignants présentent et commentent aux enfants le flyer illustrant les 10 règles édictées par la Fédération internationale de ski (FIS). La deuxième phase se passe sur les pistes de ski en compagnie des patrouil-



Initiation des jeunes à l'utilisation d'un détecteur de victimes d'avalanche.

© Droits réservés

leurs et de personnes en charge de la sécurité du territoire communal. Des explications concrètes dans le terrain permettent aux élèves de prendre la mesure des bons comportements à adopter pour ne pas se mettre en danger.

La montagne est belle, attirante mais ne pardonne pas. Le module « Esprit Montagne » est basé sur la même philosophie qu'« Esprit Piste ». Ce cours de sensibilisation aux dangers de la montagne et du ski hors-piste est destiné aux élèves du CO. Des ateliers pratiques animés par des guides de montagne de la région, sur le domaine skiable, expliquent aux jeunes les

facteurs de risque dont il faut tenir compte en montagne tels que la météo, les conditions d'enneigement ou encore la déclivité des pentes. Les adolescents apprennent aussi à manier un détecteur de victime d'avalanche et à interpréter correctement le bulletin d'avalanche.

### Le feu

Pendant la dernière semaine de classe de l'année scolaire, le chargé de sécurité communal organise un après-midi de prévention en lien avec la thématique du feu. En classe de 7H, des intervenants « pompiers » attirent l'attention des élèves sur les principes de propagation du feu ainsi que sur les règles à respecter et le comportement à adopter en cas d'incendie.

Dans un deuxième temps, à l'extérieur, les élèves s'essayent à la manipulation des petits moyens d'extinction (extincteur, couverture, etc.) puis, ils reçoivent une explication sur l'équipement, le fonctionnement et les missions des véhicules des pompiers.

Le Commandant du feu est aussi responsable de prévoir un plan d'évacuation des écoles (comme des EMS et des crèches). Plusieurs exercices ont déjà eu lieu et les professeurs sont formés sur le comportement à adopter en cas d'incendie.



Place à la pratique! © Sonia Déléze

## La sexualité

L'objectif de l'éducation sexuelle à l'école est de préparer les enfants et les adolescents à devenir des hommes et des femmes responsables de leurs choix et de leurs engagements dans le domaine de la sexualité et des relations humaines.

Des éducatrices en santé sexuelle visitent les classes valaisannes et offrent aux élèves un espace de parole et de réflexion qui leur permet de nommer leurs émotions, de clarifier leurs choix et d'accéder à une meilleure connaissance en matière de relation amoureuse et de sexualité.

Une information claire et professionnelle, adaptée à leur niveau de développement et à leur âge, sur le fonctionnement du corps, la prévention des abus sexuels, la prévention du VIH/Sida et des infections sexuellement transmissibles ainsi que la prévention des grossesses non désirées leur est proposée.

Les interventions se déroulent dans les classes de 2H, 6H, 8H et 10CO.

## Les morsures de chien

Depuis 2004, dans le but de prévenir les morsures de chiens chez les enfants, un programme de prévention a été mis sur pied dans les écoles valaisannes. Ce programme, destiné aux élèves de 3H, vise à améliorer la cohabitation « enfants-chiens », en limitant soit les craintes, soit la trop grande témérité, souvent inconsciente de certains enfants. Ils apprennent les attitudes à adopter et les gestes à éviter lors d'une rencontre avec un chien.

Chaque intervention est animée par une équipe de personnes formées spécifiquement : un intervenant, un animateur déguisé en chien « Truf » ainsi que deux ou trois accompagnants qui travaillent avec leur propre chien.

## La circulation routière

Depuis de nombreuses années, les agents communaux assurent les cours d'éducation routière dans les classes de Nendaz. Leur intervention consiste à rendre attentif les élèves aux dangers liés au trafic des véhicules à moteur.

### Objectifs travaillés

#### 1H Premier contact avec le trafic :

- 2H • Inciter à porter le triangle permettant une meilleure visibilité
- Apprendre la traversée de la route en autonomie

#### 3H Les dangers liés au trafic :

- 4H • Maîtriser la traversée de la route et respecter les 4 principes : s'arrêter, regarder, écouter, traverser
- Prendre conscience des dangers potentiels liés au trafic avec la voiture du merle blanc (simulation d'accident avec un pantin articulé)

#### 5H L'utilisation du vélo :

- 6H • Connaître la signification des panneaux de circulation de base
- Utiliser son vélo de manière autonome tout en respectant les règles de circulation

#### Les transports scolaires :

- Identifier les dangers liés au transport scolaire
- Dans les bus scolaires adopter les bons comportements envers les camarades, le matériel et le chauffeur

#### 5H Les engins assimilés :

#### 7H planche et/ou patin à roulettes, wakeboard, rollers, etc. :

- Connaître les règles de circulation inhérentes à l'utilisation de ces moyens de déplacement

#### 8H La ceinture de sécurité :

- 9CO • Au moyen de la voiture tonneau et du seatbelt, ressentir les contraintes exercées lors d'un accident de la circulation

#### 10CO Permis agricole et/ou permis du vélomoteur

11CO



Pico, la petite goutte d'eau, apporte quelques messages tout simples pour plus de sécurité! © Droits réservés

## L'eau et moi

La campagne de prévention « L'eau et moi » s'adresse aux élèves de 1H et 2H. Des nageuses sauveteuses spécialement formées se rendent dans les écoles pour une visite d'environ 3 heures. Lors de cette visite, les enfants apprennent le bon comportement à adopter dans et autour de l'eau d'une manière dynamique et ludique avec Pico, la petite goutte d'eau. Les 10 messages aquatiques suivants leur sont transmis :

- Mettre de la protection solaire
- Dire où je suis
- Manger et boire
- Se doucher
- Rester dans l'eau jusqu'au ventre
- Dire adieu à son jouet s'il tombe à l'eau
- Repérer le matériel de sauvetage
- Appeler au secours en cas de besoin
- Regarder où je saute
- Se sécher

## La prophylaxie dentaire

L'instruction de la prophylaxie dentaire dans les écoles vise à informer les jeunes sur les moyens qui permettent de garder une dentition saine et intacte pour toute leur vie. Ce but peut être atteint par une hygiène appropriée (brossage efficace immédiatement après chaque repas), l'application périodique de la gelée fluorée et une alimentation adéquate (consommation de sucre disciplinée). Les surfaces interdentaires qui se touchent (inaccessibles à la brosse à dent) sont à nettoyer à l'aide de l'indispensable fil dentaire.

Ces connaissances et les moyens simples de prévention doivent amener les jeunes à vouloir mettre en pratique ce qu'ils savent et peuvent faire pour garder leur denture et leur bouche en bonne santé !

## Objectifs

	Hygiène buccale	Alimentation	Affections buccales	Anatomie
1H-2H	Étapes du nettoyage des dents	Les bonnes ou mauvaises récréations	Nettoyage immédiat après les 3 repas principaux	Incisives, canines, molaires, racines et couronnes
3H-4H	Tenir la brosse correctement	Pourquoi le sucre et les sucreries causent des caries ?	Les niches et coins difficilement accessibles à la brosse à dents	Dents de lait, dents définitives et les parties de la dent
5H-6H	Coloration de la plaque dentaire et nettoyage correct	Sans sucre et ménageant les dents	Plaque molle et plaque dure (tartre)	Croissance de la mâchoire, éruption des dents
7H-8H	Intensifier l'enseignement donné Mettre l'accent sur le nettoyage interdentaire Apprendre comment nettoyer correctement les dents avec une brosse électrique			

### La santé scolaire

À travers une approche communautaire de la santé, les médecins et infirmières scolaires assurent la prévention et la protection de tous les élèves en âge de scolarité obligatoire. La santé scolaire remplit prioritairement une mission de dépistage des épidémies, de la maltraitance et des problèmes de santé méconnus.

L'infirmière rencontre individuellement tous les élèves de 1H-3H-6H 9CO et 10CO. Ces visites représentent des moments privilégiés pour discuter avec l'enfant et l'adolescent de leur santé, de leur intégration et de tout sujet lié au bien-être. Pendant celles-ci, le médecin et l'infirmière vont :

- sensibiliser les élèves à leur propre santé,
- dépister les troubles de la vue, de l'ouïe, du poids et de la taille,
- contrôler la couverture vaccinale de chaque enfant,
- offrir un espace d'accueil, d'écoute et de conseils.

La santé scolaire conseille également les enseignants et les autorités scolaires pour des situations particulières de santé telles que les épidémies, les allergies, le diabète et les handicaps divers.

### Stop à la violence à l'école

Depuis 2013, la direction des écoles poursuit ses interventions de prévention pour lutter contre la violence et le harcèlement scolaire. Afin de contrer cette réalité qui semble prendre de plus en plus d'ampleur avec le perfectionnement des nouvelles technologies, l'école tente d'inculquer aux élèves pri-

maires les mécanismes qui génèrent la violence et l'intimidation. Tout en mettant en avant les conséquences aussi bien physiques, psychiques que légales, ce programme encourage le signalement des actes de violence et/ou de harcèlement scolaire à un adulte.

En 4H, les élèves sont invités à mettre des mots sur les indices (sourires, pleurs, émotions...) qui leur permettent de repérer si la situation vécue apporte de la joie ou de la tristesse. Ils sont également incités à écouter la petite voix qui peut les conseiller.

En 6H, les différents types de violence (verbale, physique, morale) ainsi que les mécanismes de la violence et du harcèlement tels que l'invisibilité, la loi du silence, l'effet de groupe, l'escalade, les sentiments de honte et de culpabilité, les conséquences négatives pour les victimes, les agresseurs et les témoins sont abordés. Tout au long de l'intervention, les élèves sont

invités à expliciter des actes facilement réalisables pour diminuer la violence comme :

- dire STOP
- consoler
- inviter un camarade à jouer
- oser témoigner
- séparer deux camarades qui se battent
- ne pas prendre part ni encourager la violence
- demander l'aide d'un adulte

En 8H, tout en mettant en avant les avantages considérables d'Internet, les élèves sont rendus attentifs aux dangers liés à l'utilisation des nouvelles technologies tels que :

- le droit à la protection de sa vie privée et de son image
- l'aspect « public » de tout ce qui est déposé sur Internet
- les addictions possibles et leurs conséquences négatives
- les mauvaises rencontres et le risque d'enlèvement
- le cyber harcèlement avec ses conséquences physiques, psychiques et légales

### Les addictions

Addiction Valais intervient dans les classes de 10CO à l'aide du « Quiz qui gère ». Ce dernier a pour objectifs de sensibiliser les élèves aux addictions, de développer leur réflexion, leur regard critique et leurs compétences sociales. L'approche se veut ludique, interactive et participative. Les thèmes traités sont l'alcool, le tabac, le cannabis, les jeux vidéo et internet. Le Docteur Praz vient, lui, parler aux élèves des problèmes liés à la consommation d'alcool d'un point de vue médical.

